



FIRMENICH

Couverture santé

Session d'information collective aux retraités
Mercredi 13 mai 2015

Ordre du jour

1. Mise en place d'un nouveau contrat collectif d'assurance maladie
2. Présentation des offres Helsana

Une solution alternative avec Helsana

- Pour proposer une solution alternative aux tarifs 2015 Groupe Mutuel, votre employeur Firmenich a mis en place un nouveau contrat collectif avec Helsana
- Helsana est le leader suisse en assurances de personnes
 - 3'195 collaborateurs
 - 1.86 mio d'assurés
 - 57 Md CHF de primes encaissés
 - 25% des primes encaissées en fonds propres

The logo for Helsana, consisting of the word "Helsana" in white, sans-serif font, centered within a dark red rectangular background.

Les conditions de transfert chez Helsana

Les points clés

- Des prestations de qualité proposées par le leader du marché
- Des primes avantageuses grâce à la mise en place d'un rabais famille (en cas de présence de membres de famille sur votre contrat)
- Une gestion simplifiée grâce à l'Helsana-Card (factures médecins, pharmacie, etc.)
- La possibilité de prendre ou non la couverture accident

Des conditions de passage préférentielles et négociées

- Un niveau de couverture jugé équivalent (cf. comparatif de prestations)
- Le libre passage (= sans questionnaire médical) pour le transfert des assurés de Groupe Mutuel vers Helsana au 01.01.2016 à couverture jugée équivalente
- Un rabais collectif négocié pour tous les salariés de l'entreprise

Présentation de l'offre Helsana (cf. Annexe 1)



Helsana

Offre GM existante

Offre Helsana équivalente

Points forts de l'offre Helsana VS Groupe Mutuel

**Offre GO 1
Basic**

**TOP
+ HOSPITA ECO**

- Garde et soins d'enfants malade
- Prise en charge d'enfants si parents hospitalisés
- Protection juridique santé
- Couverture orthodontique
- Frais illimité en cas d'urgence à l'étranger

**Offre GO 2
Medium**

**COMPLETA
+ HOSPITA ECO
+ DENTA 300**

- Prise en charge examens complémentaires maternité hospitalisés
- Garde et soins d'enfants malade
- Prise en charge d'enfants si parents
- Protection juridique santé
- Couverture orthodontique
- Frais illimité en cas d'urgence à l'étranger

**Offre GO 3
Semi-Privé**

**COMPLETA
+ HOSPITA PLUS
+ DENTA 1'000**

- Division semi-privée illimitée en durée hospitalisés
- Prise en charge examens complémentaires maternité
- Garde et soins d'enfants malade
- Prise en charge d'enfants si parents
- Protection juridique santé
- Couverture orthodontique
- Frais illimité en cas d'urgence à l'étranger

**Offre GO 4
Privé**

**COMPLETA
+ HOSPITA
CONFORT
+ DENTA 1'000**

- Division privée illimitée en durée hospitalisés
- Prise en charge examens complémentaires maternité
- Garde et soins d'enfants malade
- Prise en charge d'enfants si parents
- Protection juridique santé
- Couverture orthodontique
- Frais illimité en cas d'urgence à l'étranger

Présentation de l'offre Helsana

- Le Groupe Helsana offre le choix entre différentes marques **HELSANA / PROGRES / SANSAN / AVANEX**
- Elles proposent à la clientèle privée des prestations de l'assurance obligatoire des soins conformément à la loi.
- Dans le cas des assurances complémentaires facultatives, nos clients sont assurés selon leurs besoins, désirs et possibilités.

Assurance de base LAMal



Rabais de 18%

- renonce au libre choix du fournisseur de prestations
- n'a/ ne souhaite pas de médecin de famille
- est domicilié hors du rayon d'activité d'un réseau de soins
- est prêt à se laisser gérer par la télémédecine

BeneFit PLUS télémédecine



Rabais de 6 à 8%

- est disposé à s'engager dans une faible mesure
- souhaite le **libre choix** du fournisseur de prestations
- souhaite **une recommandation** du conseil-santé médical mais aucune marche à suivre contraignante pour les prochaines étapes du traitements.



Rabais de 20%

Réseau DELTA

- renonce au libre choix du fournisseur de prestations
- souhaite un médecin de famille comme interlocuteur
- est prêt à se laisser gérer par son médecin

Client



BeneFit PLUS médecin de famille



Rabais de 10 à 15%



Médecins de famille

- renonce au libre choix du fournisseur de prestations
- souhaite un médecin de famille comme interlocuteur
- est prêt à se laisser gérer par son médecin



Pas de rabais sur les franchises de CHF 1'500 et plus

Assurance ambulatoire COMPLETA

A l'étranger	<ul style="list-style-type: none">• Urgences: couverture partout dans le monde pendant 12 mois, ambulatoire et stationnaire• Protection juridique à l'étranger: CHF 250'000.– Europe/à l'extérieur CHF 50'000.–• Assistance de personnes: recherche CHF 20'000.–; sauvetage, transport et rapatriement illimité
Protection juridique de la santé	<ul style="list-style-type: none">• Helsana-advocare: max. CHF 250'000.– par cas Europe/à l'extérieur CHF 50'000.–
Transport/sauvetage en Suisse	<ul style="list-style-type: none">• Transport (ambulance et avion) et sauvetage: max. CHF 100'000.– par année (à partir du 1.1.2009)
Moyens auxiliaires	<ul style="list-style-type: none">• 90%, max. CHF 1'500.– par année selon la liste
Lunettes et lentilles	<ul style="list-style-type: none">• 90%, max. CHF 300.– par année
Médicaments. non obligatoires	<ul style="list-style-type: none">• 90%, illimité (autorisés par Swissmedic)
Formes de thérapies spéciales	<ul style="list-style-type: none">• 75%, max. CHF 4'500.– par année selon la liste
Traitements orthodontiques (jusqu'à 20 ans)	<ul style="list-style-type: none">• 75%, max. CHF 10'000.– par année

Assurance ambulatoire COMPLETEA

Médicaments non obligatoires	<ul style="list-style-type: none">• 75% pour les médicaments de la médecine complémentaire
Médecine complémentaire	<ul style="list-style-type: none">• 75% des coûts pour les traitements ambulatoires dispensés par des fournisseurs de prestations reconnus par Helsana• max. CHF 5'000.– par année pour les traitements stationnaires 75% pour les médicaments de la médecine complémentaire
Prévention	<ul style="list-style-type: none">• 90%, max. CHF 750.– par année.• P.ex. vaccinations, désaccoutumance au tabac, examens gynécologiques préventifs, échographies supplémentaires pendant la maternité, formation pour les patients, check-ups, etc.
Promotion de la santé	<ul style="list-style-type: none">• 75%, max. CHF 200.– par domaine, max. CHF 500.– par année, tous domaines confondus• Domaines: fitness, école du dos/corps, grossesse, cours dispensés par partenaires de coopération
Traitements ambulatoires	<ul style="list-style-type: none">• Dispensés par des médecins non conventionnés (à l'exception de la psychothérapie): 90% (Uniquement COMPLETEA)

Assurance d'hospitalisation ECO

Choix de l'hôpital et du médecin	<ul style="list-style-type: none">• Couverture intégrale en division commune dans toute la Suisse• Couverture en division demi-privée = 40% des prestations• Couverture en division privée = 20% des prestations
Prestations d'hôpital assurées	<ul style="list-style-type: none">• Pour un séjour d'au moins 24h dans un hôpital y c. traitement:• Frais pour le logement et la nourriture• Honoraires de médecin
Divers	<ul style="list-style-type: none">• Coûts des mesures thérapeutiques et diagnostiques scientifiquement reconnues• Soins médicaux dispensés à l'hôpital• Coûts des médicaments, matériel de soins, salle d'opération et anesthésie• Coûts des moyens et appareils prescrits par l'hôpital
A l'étranger	<ul style="list-style-type: none">• CHF 500.–/jour• pendant max. 60 jours• pour les urgences et les traitements ciblés à l'étranger
Cures balnéaires et de convalescence	<ul style="list-style-type: none">• CHF 30.–/jour, max. 30 jours par année• Les prestations pour cures balnéaires et de convalescence sont octroyées en tout au maximum pendant 30 jours par année civile.
Aides ménagère et soins à domicile	<ul style="list-style-type: none">• CHF 30.–/jour, max. 30 jours par année• Les prestations pour l'aide-ménagère et les soins à domicile sont octroyées en tout au maximum pendant 30 jours par année civile.
Kids Care	<ul style="list-style-type: none">• Max. 30 heures/année

Assurance d'hospitalisation HOSPITA PLUS

Choix de l'hôpital et du médecin	<ul style="list-style-type: none">• Couverture intégrale en division demi-privée dans toute la Suisse• Couverture en division privée = 75% des prestations• Libre choix du médecin
Prestations d'hôpital assurées	<ul style="list-style-type: none">• Pour un séjour d'au moins 24h dans un hôpital y c. traitement:• Frais pour le logement et la nourriture• Honoraires de médecin
Divers	<ul style="list-style-type: none">• Coûts des mesures thérapeutiques et diagnostiques scientifiquement reconnues• Soins médicaux dispensés à l'hôpital• Coûts des médicaments, matériel de soins, salle d'opération et anesthésie• Coûts des moyens et appareils prescrits par l'hôpital
A l'étranger	<ul style="list-style-type: none">• CHF 1'000.–/jour• pendant max. 60 jours• pour les urgences et les traitements ciblés à l'étranger
Cures balnéaires et de convalescence	<ul style="list-style-type: none">• CHF 60.–/jour, max. 30 jours par année• Les prestations pour cures balnéaires et de convalescence sont octroyées en tout au maximum pendant 30 jours par année civile.
Aides ménagère et soins à domicile	<ul style="list-style-type: none">• CHF 60.–/jour, max. 30 jours par année• Les prestations pour l'aide-ménagère et les soins à domicile sont octroyées en tout au maximum pendant 30 jours par année civile.
Kids Care	<ul style="list-style-type: none">• Max. 60 heures/année
Délai d'attente	<ul style="list-style-type: none">• 365 jours en cas de maternité (date de la signature)

Assurance d'hospitalisation HOSPITA COMFORT

Choix de l'hôpital et du médecin	<ul style="list-style-type: none">• Couverture intégrale en division privée dans toute la Suisse• Libre choix du médecin
Prestations d'hôpital assurées	<ul style="list-style-type: none">• Pour un séjour d'au moins 24h dans un hôpital y c. traitement:• Frais pour le logement et la nourriture• Honoraires de médecin
Divers	<ul style="list-style-type: none">• Coûts des mesures thérapeutiques et diagnostiques scientifiquement reconnues• Soins médicaux dispensés à l'hôpital• Coûts des médicaments, matériel de soins, salle d'opération et anesthésie• Coûts des moyens et appareils prescrits par l'hôpital
A l'étranger	<ul style="list-style-type: none">• CHF 1'500.–/jour• pendant max. 60 jours• pour les urgences et les traitements ciblés à l'étranger
Cures balnéaires et de convalescence	<ul style="list-style-type: none">• CHF 90.–/jour, max. 30 jours par année• Les prestations pour cures balnéaires et de convalescence sont octroyées en tout au maximum pendant 30 jours par année civile.
Aides ménagère et soins à domicile	<ul style="list-style-type: none">• CHF 90.–/jour, max. 30 jours par année• Les prestations pour l'aide-ménagère et les soins à domicile sont octroyées en tout au maximum pendant 30 jours par année civile.
Kids Care	<ul style="list-style-type: none">• Max. 90 heures/année
Délai d'attente	<ul style="list-style-type: none">• 365 jours en cas de maternité (date de la signature)

Assurance d'hospitalisation HOSPITA FLEX 2

Choix de l'hôpital et du médecin	<ul style="list-style-type: none">• Sont pris en charge les frais de séjour et de traitement dans la division commune, demi-privée ou privée d'un hôpital dans toute la Suisse.• Libre choix du médecin• Sont comprises les cliniques psychiatriques et de réadaptation
Participation aux coûts	<ul style="list-style-type: none">• Participation aux coûts de l'assuré au choix:• Division commune: aucune• Division demi-privée : 20% max. CHF 2'000.-• Division privée: 35% max. CHF 4'000.-
Hôpital à l'étranger	<ul style="list-style-type: none">• En cas d'urgence ou pour un traitement ciblé: CHF 1'000.-/jour
A l'étranger	<ul style="list-style-type: none">• pendant max. 60 jours• pour les urgences et les traitements ciblés à l'étranger
Durée de la prestation	<ul style="list-style-type: none">• Hôpital et réadaptation en Suisse: illimité• Psychiatrie: max 60 jours/année• Hôpital à l'étranger: max 60 jours/année
Rooming-in	<ul style="list-style-type: none">• Contribution aux frais des personnes accompagnantes: CHF 100.-/jour• max. 15 jours par année civile
Forfait de naissance	<ul style="list-style-type: none">• Forfait lors d'un accouchement ambulatoire ou en maison de naissance: CHF 1'000.-/naissance
Supplément/options	<ul style="list-style-type: none">• Cures : CHF 100.-/jour, max. 21 jours par année• Aide-ménagère : CHF 50.-/jour, max. 30 jours par année

Assurance DENTA

Etendue de la couverture

- Traitements dentaires suite à une maladie, orthopédie maxillaire, chirurgie maxillaire
- Contrôles dentaires, hygiène dentaire
- L'assurance est valable **dans le monde entier**. Les traitements à l'étranger sont pris en charge pour autant que le personnel médical étranger dispose d'une formation équivalente à la formation suisse et que les coûts ne dépassent pas ceux qui auraient été facturés en Suisse.

Les différentes variantes :

DENTApplus 300 (Light)

- 75%, max. CHF 300.–
- **Important:** DENTApplus peut être conclue uniquement avec une couverture AOS (= assurance de base) et/ou un ou plusieurs produit(s) LCA auprès de l'une des marques du Groupe Helsana. / **Sans questionnaire dentaire indépendamment de l'âge**

DENTApplus 1000 (Bronze)

- 50%, max. CHF 1'000.–

DENTApplus 2000 (Argent)

- 75%, max. CHF 2'000.–

DENTApplus 3000 (Or)

- 75%, max. CHF 3'000.–

DENTApplus Combi

- 50%, max. CHF 1'000.– (sinistres jusqu'à concurrence de CHF 2'000.–)
- 80%, **illimité**

Conditions spéciales des produits LCA

- Rabais collectif : 15%
- Rabais famille : 2 personnes 5% - 3 personnes 10%
- Rabais Pluriannuel : 3 ans 3% - 5 ans 5%
- Rabais accident : 10% (sauf couverture accident privé, conserver la couverture accident)

Merci de votre attention!



Notre help desk est à votre disposition pour toute question du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h00



058 178 85 25



fircare@unirisc.ch